

On peut visiter le Jardin botanique

On pourra visiter le jardin botanique de Maisonneuve le dimanche de 9 heures du matin à 6 heures du soir

Queda _____ *20/8/37*

Pour donner satisfaction à de nombreuses demandes parvenues à l'administration du Jardin botanique deux sections seront ouvertes au public tous les dimanches de neuf heures du matin à six heures du soir. Ces sections sont le jardin décoratif de fleurs annuelles et le jardin économique. Ces deux sections ne sont pas encore terminées, loin de là, mais telles qu'elles sont, elles pourront donner une idée des buts poursuivis par les directeurs du Jardin botanique. De deux heures à cinq, M. Marcel Racine, attaché de la Commission des écoles catholiques auprès du Jardin botanique se tiendra au Jardin économique, et M. René Richard, assistant-horticulteur en chef sera au Jardin décoratif des fleurs annuelles.

Les deux sections ouvertes au public ne sont que deux unités (Ia et IIa) dans un ensemble dont le schéma est indiqué ci-dessous:

1.—Jardins d'ornements: jardins de fleurs annuelles, jardins de fleurs vivaces, jardins de fleurs aquatiques ou marécageuses, jardin ou rocaille d'ornement.

2.—Jardins économiques: jardins de plantes alimentaires et fourragères, jardin d'arbres fruitiers et arbustes fruitiers, jardin médicinal (moyen âge, moderne, indien).

3.—Jardins scientifiques. A) Groupe géobotaniques (points de vue phytogéographique et écologique traités simultanément). 1e, Alpinum et dépendance: Laurentides, Apalaches, Shikshoks, Cordillères, Alpes, Pyrénées, Europe du Nord, Europe centrale, massifs asiatiques. — 2e, Lacs et zones de bordure: parcelles forestière et eursiastiques; habitats non forestiers (tourbières, dune, prairie, marais aumâtre), zone des plantes ripaireennes et zone des plantes aquatiques.

B) Groupe biologique: Particularités morphologiques; génétique.

C) Groupes taxonomiques: Plantes herbacées ou frutescentes. Arbo-retum. Fruiticetum.

4.—Jardins d'expérimentations.

5.—Serres de service et d'exposition. V. — Pépinière. VII. — Terrains de jeux et de récréation (Baseball, football, cricket, piscine, patinoire, gymnase, terrain de pique-nique.

Les piétons devront se présenter à la grille, au coin de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX. Les autos pourront stationner devant le pavillon, mais la circulation des autos sur le terrain est interdite.